



National
Defence

Défense
nationale

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



**SOUTENIR LE PLAN AVEC UN PLAN D'APPUI :
CRÉATION D'UN PLAN DE MAINTIEN EN PUISSANCE TACTIQUE
DE DEUXIÈME LIGNE POUR LE GROUPEMENT TACTIQUE
DE LA PRÉSENCE AVANCÉE RENFORCÉE EN LETTONIE**

Major Christopher Hartwick

JCSP 47

Service Paper

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2021.

PCEMI 47

Étude militaire

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Cette étude ne peut être reproduite sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2021.

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

JCSP 47 – PCEMI 47
2020-2021

SERVICE PAPER – ÉTUDE MILITAIRE

**SOUTENIR LE PLAN AVEC UN PLAN D'APPUI :
CRÉATION D'UN PLAN DE MAINTIEN EN PUISSANCE TACTIQUE DE
DEUXIÈME LIGNE POUR LE GROUPEMENT TACTIQUE DE LA
PRÉSENCE AVANCÉE RENFORCÉE EN LETTONIE**

par le major Christopher Hartwick

"This paper was written by a candidate attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence."

Word Count: 2,420

« La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du programme d'études. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère comme appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est interdit de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale. »

Nombre de mots : 2 420

SOUTENIR LE PLAN AVEC UN PLAN D'APPUI : CRÉATION D'UN PLAN DE MAINTIEN EN PUISSANCE TACTIQUE DE DEUXIÈME LIGNE POUR LE GROUPEMENT TACTIQUE DE LA PRÉSENCE AVANCÉE RENFORCÉE EN LETTONIE

BUT

1. La présente étude militaire vise à analyser le plan actuel de maintien en puissance tactique de deuxième ligne du groupement tactique de la présence avancée renforcée (GT PAR) dirigé par le Canada au cas où l'article 5 de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) serait appliqué¹. Cette analyse cernera les faiblesses du plan logistique actuel selon mon expérience opérationnelle personnelle en tant que commandant de la compagnie de soutien logistique du combat (SLC) du GT PAR de juillet 2019 à janvier 2020.
2. Mon intention est de formuler des recommandations aux dirigeants et aux planificateurs de la Force opérationnelle en Lettonie (FOL) et de l'élément de soutien national (ESN) canadien au sujet de l'emploi tactique des divers ESN des pays envoyeurs ou alliés au cas où l'article 5 serait appliqué. Cette étude contient des recommandations concernant la planification intégrée et la création d'une unité logistique multinationale intégrée (MILU) pour fournir un maintien en puissance de deuxième ligne au GT PAR dans l'environnement opérationnel². Les structures de commandement des ESN existants et le statut des déclarations de l'OTAN seront abordés dans cette étude. Les processus de modification des autorités de commandement et des déclarations officielles ne seront pas discutés, mais pourraient être le sujet approprié d'une future étude militaire.

INTRODUCTION

3. La préoccupation de l'OTAN au sujet de la sécurité et de la souveraineté nationales dans la région de la Baltique a augmenté à la suite de l'invasion de la Géorgie par la Russie en 2008 et de l'annexion illégale de la Crimée par la Russie en 2014³. La surprise et le choc causés par ces événements ont forcé l'OTAN à réévaluer ses priorités. Des années consacrées aux expéditions de gestion de crise ont détourné l'attention de l'OTAN de la défense collective et des mesures de dissuasion⁴. Cette réévaluation a mené à l'amélioration de la Force de réaction de l'OTAN et à l'élaboration d'un solide plan d'action pour la réactivité⁵, comprenant la création d'une force

¹ « [...] une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties [...] ». Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, « Le Traité de l'Atlantique Nord ». Dernière mise à jour le 10 avril 2019, https://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_17120.htm.

² « Soutien de deuxième ligne. Capacités de soutien intégrées ou attribuées à une formation ». Ministère de la Défense nationale, B-GL-005-400/FP-002, *Publication interarmées des Forces canadiennes 4-0, Soutien*, 1^{re} édition (Ottawa, MDN Canada, 2016), p. 25.

³ Atlantic Council, « US must remain committed to NATO and the Baltic States ». Dernière mise à jour le 8 septembre 2020, <https://www.atlanticcouncil.org/blogs/new-atlanticist/us-must-remain-committed-to-nato-and-the-baltic-states/>.

⁴ Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, « NATO Air Power: Learning from the Past – Looking to the Future ». Dernière mise à jour le 12 décembre 2013,

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/opinions_105917.htm?selectedLocale=fr.

⁵ Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, « Le plan d'action “réactivité” ». Dernière mise à jour le 23 mars 2020, https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_119353.htm.

« fer de lance » nommée la Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF)⁶. La VJTF comprend 20 000 militaires de l'OTAN qui sont déployables en quelques jours⁷. Par la suite, en 2016, l'OTAN a renforcé son plan d'action pour la réactivité par une présence avancée renforcée sous la forme de quatre GT PAR multinationaux postés en Estonie, Lettonie, Lituanie et en Pologne⁸. Ces GT sont une preuve tangible de l'engagement envers les alliés de l'OTAN et rappellent avec force le cinquième article de l'OTAN, stipulant qu'une attaque contre l'une des parties est considérée comme une attaque contre toutes les autres. Les quatre GT relèvent du QG de la division multinationale nord-est, sont intégrés dans les forces armées du pays hôte (PH) et sont prêts à l'appuyer dans ses efforts de défense nationale si l'article 5 de l'OTAN est appliqué. Suivant l'application de cet article, la VJTF se déploierait dans la région concernée. Le déploiement de la VJTF serait suivi du déploiement de forces de deuxième échelon de l'OTAN, puis, si nécessaire, l'OTAN puiserait des forces de divers alliés dans le bassin de forces d'intervention⁹.

4. L'élément de commandement national (ECN)¹⁰ canadien en Lettonie est le QG de la FOL, dont relèvent la composante canadienne du GT, l'ESN et l'escadron des services d'information et de communication (SIC). La FOL coordonne aussi tout le soutien opérationnel du Canada à l'intérieur et à l'extérieur de la Lettonie. Au niveau tactique, le GT est composé d'éléments de neuf pays différents appuyés par les sept ESN situés au Camp Adazi¹¹. En garnison¹², chaque pays fournit son propre maintien en puissance au moyen de son ESN respectif. Cependant, lors des opérations hors de la garnison, le maintien en puissance du GT est coordonné et exécuté par sa compagnie de SLC¹³. Les ESN du pays envoyeur jouent également le rôle d'ECN et les commandants d'ESN agissent aussi régulièrement comme haut représentant national de ce pays. Le Canada est l'exception, car son haut représentant national est le commandant de la FOL. De plus, l'ESN canadien est le seul déclaré à l'OTAN, donc les six autres ESN n'ont aucun mandat officiel de continuer les opérations de maintien en puissance si l'article 5 est appliqué. Toutefois, le problème principal des ESN n'est pas de ne pas être déclarés, mais de ne pas être capables de fournir le soutien de deuxième ligne au GT, s'il était nécessaire d'évacuer le Camp Adazi à cause de l'application de l'article 5. Les ESN n'ont fait ni la planification ni l'entraînement pour mener des opérations de maintien en puissance de deuxième ligne hors de la base et ils n'auraient pas les moyens de réapprovisionner le GT une fois toutes ses fournitures épuisées. Les lacunes du plan actuel de maintien en puissance tactique de deuxième ligne du GT et des ESN seront examinées et des recommandations seront formulées pour les atténuer.

⁶ Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe, « NATO RESPONSE FORCE ». Dernière mise à jour en avril 2018, <https://shape.nato.int/nato-response-force--very-high-readiness-joint-task-force>.

⁷ Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, « Le plan d'action “réactivité” ». Dernière mise à jour en juillet 2016, https://www.nato.int/nato_static_f12014/assets/pdf/pdf_2016_07/20160627_1607-factsheet-rap-fr.pdf.

⁸ Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe, « PRESENT STRUCTURE ». Dernière consultation le 31 janvier 2021, <https://shape.nato.int/efp/efp/present-structure>.

⁹ Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe, « NATO RESPONSE FORCE »...

¹⁰ Ministère de la Défense nationale, *Note de doctrine interarmées 02-2014, Commandement et contrôle des opérations interarmées* (Ottawa, MDN Canada, 2014), p. 23.

¹¹ Les forces du Monténégro et de l'Albanie reçoivent du soutien de l'ESN canadien.

¹² Le Camp Adazi sera désigné comme la garnison dans cette étude.

¹³ Par un processus décrit plus loin dans ce texte.

DISCUSSION

5. La majorité des engagements de l'ESN canadien concernent la fourniture de soutien « de vie réelle » en garnison tout en facilitant les services de la base du PH à la composante canadienne du GT¹⁴. Aussi, en garnison, l'ESN canadien joue le rôle de pays chef de file parmi les sept ESN dans une structure de commandement combinant celle du pays chef de file et une structure parallèle¹⁵. Même si l'ESN canadien n'a pas d'autorité officielle sur les six autres ESN¹⁶, il est capable d'orienter et de coordonner certains efforts et le soutien par la compréhension mutuelle et des ententes informelles. Par exemple, quand le GT donne un entraînement tactique, la cellule des opérations de l'ESN canadien établit un centre de coordination logistique multinational et facilite les opérations de celui-ci¹⁷. Le centre reçoit les demandes quotidiennes d'approvisionnement regroupées du GT, et cette information est transmise aux autres ESN des pays envoyeurs pour fin de suivi. En temps normal, l'unité de deuxième ligne ou les ESN transportent ensuite les fournitures vers un point de livraison en coordination avec la compagnie de SLC. Cependant, à cause de diverses limites de l'équipement et du personnel dans les ESN, la compagnie de SLC est obligée de recueillir les fournitures pour le GT en retournant à la garnison. Par conséquent, lorsque le GT effectue un entraînement en campagne, il doit mener ses propres opérations de maintien en puissance de première et de deuxième lignes. Cela s'applique aussi à la réparation de véhicules et aux opérations de récupération hors du Camp Adazi.

6. Les ESN ne peuvent pas mener des opérations de maintien en puissance tactique en raison de la répartition des effectifs et des véhicules entre les ESN et le GT. L'ESN canadien, par exemple, ne reçoit pas de véhicules de modèle militaire et ne dispose pas de personnel et d'équipement suffisants pour offrir de l'entraînement tactique. Le reste des ESN, y compris leurs véhicules logistiques, ne sont pas déclarés, ce qui signifie que les dirigeants canadiens ont peu d'influence sur l'attribution de leurs ressources. Par conséquent, durant l'entraînement en campagne du GT, les ESN du pays envoyeur détachent la majorité de leurs véhicules vers le GT, ce qui laisse trop peu de moyens de transport en garnison pour envoyer des fournitures à la compagnie de SLC. Comme résultat, les ESN restent statiques et immobilisés en garnison, sans disposer des moyens suffisants pour diriger leur propre entraînement tactique combiné. Sans véhicules et équipes réservées, les ESN sont incapables de mener pleinement des opérations de maintien en puissance de deuxième ligne à l'intérieur et à l'extérieur de la garnison.

¹⁴ Le Gardien, « Opération REASSURANCE : Le rôle de l'Élément de soutien national du Canada dans le cadre de la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie ». Dernière consultation le 31 janvier 2021, <https://infog.ca/fr/operation-reassurance-le-role-de-lelement-de-soutien-national-du-canada-dans-le-cadre-de-la-presence-avancee-renforcee-de-lotan-en-lettonie/>.

¹⁵ « Combinaison d'un pays chef de file et d'une structure de commandement parallèle. Le pays chef de file et les structures de commandement parallèles peuvent coexister au sein d'une coalition. Cette situation se produit lorsqu'au moins deux pays servent à titre d'éléments de contrôle pour une combinaison de forces internationales [...] », MDN, *Publication interarmées des Forces canadiennes 4-0, Soutien*, p. 144.

¹⁶ Car les autres ESN ne sont pas déclarés à l'OTAN.

¹⁷ « Un autre moyen d'augmenter la coordination de la MNF [Force multinationale] est l'utilisation d'un centre de coordination multinational (MNCC). Les commandants des États-Unis devraient systématiquement préconiser la création d'un tel centre aux premiers stades de tout effort multinational, surtout un centre qui fonctionne dans une structure de commandement parallèle. » Department of Defense, Joint Publication 3-16, *Multinational Operations* (Washington D.C. : DOD USA, 1^{er} mars 2019), p. 47. [Notre traduction.]

7. Bien que les détails ne puissent être divulgués dans cette étude, des plans existent pour le maintien en puissance tactique de première ligne du GT PAR et ils sont très solides. Un calendrier précis de l'arrivée de la VJTF en Lettonie a été fourni par la division multinationale nord-est, ce qui a permis la production du plan de maintien en puissance de première ligne du GT. Si l'article 5 était appliqué, le GT se déploierait avec assez de fournitures pour tenir jusqu'à un certain nombre de jours après l'arrivée estimée de la VJTF¹⁸. Cependant, si l'arrivée de la VJTF était retardée pour une raison quelconque, le GT courrait le risque d'épuiser ses ressources avant d'être réapprovisionné par des forces de deuxième échelon de l'OTAN.

8. En outre, si l'article 5 était appliqué, le GT PAR deviendrait attaché à la première brigade d'infanterie mécanisée (1BIM) de Lettonie et aiderait à la défense de ce pays. La 1BIM n'a pas actuellement la capacité de soutenir le GT PAR. Le bataillon logistique de la 1BIM n'a pas encore la pleine capacité opérationnelle et a toujours des problèmes de maintien en puissance des forces lettones, il pourrait donc encore moins soutenir 1 100 soldats additionnels de l'OTAN. D'après mes interactions personnelles et des séances de planification conjointes avec le commandant de la 1BIM et son état-major, je présume que les Lettons feraient tout leur possible pour soutenir le GT PAR si nécessaire, mais il faut élaborer un plan qui ne met pas de pression supplémentaire sur les forces du PH. Quels que soient les facteurs qui pourraient l'affecter, le GT a un plan de maintien en puissance de première ligne qui vise à le soutenir jusqu'à l'arrivée de la VJTF. Par contre, les ESN sont dans une situation différente.

9. Bien que l'ESN canadien soit le chef de file dans la structure de commandement parallèle des ESN, il a connu de plus grands problèmes que le GT en matière de planification multinationale en prévision de l'application de l'article 5. Chaque ESN a élaboré son propre plan pour cette éventualité, mais ces plans ne sont pas intégrés et causeraient des frictions dans la coordination des compagnies de SLC sur le champ de bataille. Comme l'ESN canadien n'est pas dimensionné pour les opérations tactiques et que les six autres ESN envoient la majorité de leurs ressources logistiques au GT, il n'existe pas de plan intégré pour le maintien en puissance de deuxième ligne en cas d'application de l'article 5. De plus, la majorité des ressources logistiques étant détachées vers le GT durant l'entraînement tactique, les ESN conservent peu de ressources pour donner leur propre entraînement combiné. Par conséquent, sans l'élaboration d'un plan intégré pour le maintien en puissance de deuxième ligne, si l'article 5 était appliqué, le GT se mobilisera et se déploiera avec la 1BIM, laissant aux ESN des ressources limitées pour mettre en œuvre leurs plans individuels. Si les plans des ESN impliquent le soutien continu au GT, ce soutien serait très restreint et il n'y aurait aucune garantie que le Camp Adazi resterait un lieu sûr d'où mener des opérations. La devise du GT PAR est *L'union fait la force*, et elle devrait s'incarner dans tous ses éléments. Malgré les limites de chaque ESN, s'ils étaient amalgamés et leurs véhicules réorganisés, ils pourraient mettre sur pied une unité efficace de soutien de deuxième ligne.

10. En novembre 2019, une analyse a été réalisée par la direction de la compagnie de SLC du GT, comprenant les S4 des pays envoyeurs¹⁹. L'équipe a examiné les ressources et les capacités de chaque ESN, leur réorganisation holistique, et a produit un modèle montrant quel genre d'unité

¹⁸ En raison de restrictions, les chiffres de l'approvisionnement et les délais estimés officiels ne peuvent pas être divulgués.

¹⁹ Chaque pays envoyeur fournit un officier S4 au GT. Ces officiers sont sous l'OPCON de la compagnie de SLC et servent de lien direct entre le GT et l'ESN du pays envoyeur concerné.

de SLC pourrait, de façon réaliste, être formée à partir d'eux. L'annexe A contient l'ordre de bataille (ORBAT) et la liste des capacités d'une unité de SLC multinationale créée à partir des sept ESN.

11. La création d'unités de SLC de deuxième ligne dans des environnements multinationaux est rare, mais elle est codifiée dans la doctrine canadienne. Deux modèles d'organisations de SLC multinationales sont décrits dans la *Publication interarmées des Forces canadiennes 4-0, Soutien* :

- a. Soutien multinational avec commandement centralisé. Dans le cadre de ce type de soutien multinational, un ou plusieurs pays s'engagent à servir une partie ou l'ensemble de la force multinationale en formant une unité logistique intégrée multinationale (MILU) ou une unité médicale intégrée multinationale (MIMU). Les MILU sont employées pour alléger la structure logistique et, dans la mesure du possible, réaliser des économies d'échelle. Elles sont mises sur pied afin de fournir un soutien logistique précis dont ne bénéficient pas les forces nationales, ou elles peuvent être utilisées à meilleur escient pour appuyer le plan général du commandant de l'OTAN. Un pays fournit habituellement la structure de commandement, les SIC et le SLC de la MILU et est renforcé par les ressources des autres pays. Les MILU et les MIMU sont généralement intégrées à la chaîne de commandement de l'OTAN. Ainsi, leur contrôle opérationnel (OPCON) incombe au commandant de l'OTAN.
- b. Soutien multinational avec commandement décentralisé. Dans le cadre de ce modèle, un ou plusieurs pays s'engagent à servir une partie ou l'ensemble de la force multinationale en formant une unité logistique multinationale (MLU) ou une unité médicale multinationale (MMU). Le commandant de forces interarmées de l'OTAN agit à titre d'autorité responsable. En revanche, le soutien ou les services fournis continuent de relever du commandement national. Les MLU ou les MMU sont mises sur pied afin de fournir un soutien précis dont ne bénéficient pas les forces nationales, ou qui pourrait être utilisé à meilleur escient pour appuyer le plan général du commandant de l'OTAN. Elles peuvent combler le besoin d'avoir un mode de soutien multinational souple et devraient être utilisées pour alléger la structure de soutien et, dans la mesure du possible, pour réaliser des économies d'échelle. L'une des principales différences qui distinguent une MILU d'une MLU est que cette dernière demeure généralement sous le contrôle national, tandis qu'une MILU relève généralement de l'OPCON du commandant des forces interarmées de l'OTAN²⁰.

12. Les ESN suivent actuellement le deuxième modèle : un soutien multinational avec commandement décentralisé et l'ESN canadien en tant que pays chef de file. Cependant, ce modèle pose des problèmes de commandement et contrôle (C2) ainsi que de délimitation des pouvoirs. Il est satisfaisant de continuer à adopter le deuxième modèle, ou la MLU, en garnison. Toutefois, en cas d'application de l'article 5, l'idéal serait l'adaptation du premier modèle et l'adoption d'une structure de MILU. Le commandement centralisé des ESN servirait mieux les

²⁰ MDN, *Publication interarmées des Forces canadiennes 4-0, Soutien*, p. 142.

efforts de maintien en puissance de deuxième ligne du GT et diminuerait la confusion en cas d'évacuation du Camp Adazi.

CONCLUSION

13. Les problèmes liés à la fourniture par les ESN du maintien en puissance de deuxième ligne au GT PAR en cas d'application de l'article 5 de l'OTAN sont les suivants :

- a. L'ESN canadien ne dispose pas des véhicules militaires ni du personnel et de l'équipement nécessaires.
- b. Les six autres ESN détachent la majorité de leurs véhicules logistiques vers le GT durant l'entraînement tactique.
- c. Les ESN n'ont pas encore suivi d'entraînement multinational ou combiné hors de la garnison et ne sont pas prêts à se mobiliser pour fournir un soutien de deuxième ligne à partir d'un autre endroit si le Camp Adazi est évacué.
- d. Dans une situation d'après application de l'article 5, les plans de maintien en puissance des ESN ne sont actuellement pas intégrés et ne fourniraient qu'un soutien très limité au GT.

14. Qu'ils soient déclarés ou non à l'OTAN, le GT PAR et ses éléments de soutien doivent être prêts à remplir leur mission de défendre la Lettonie si nécessaire. Par conséquent, il incombe à la FOL, au GT et à la direction des ESN d'atténuer les difficultés ci-dessus à leur niveau. L'ESN canadien n'est peut-être pas équipé pour les opérations tactiques de maintien en puissance, mais les six autres ESN le sont. La plupart des véhicules logistiques des ESN des pays envoyeurs sont détachés vers le GT durant les opérations, mais cela peut être compensé par la coordination et une réorganisation des ressources. Les ESN n'ont pas de plans intégrés et n'ont pas encore suivi d'entraînement ensemble, mais cela peut être résolu par une planification conjointe et des exercices sur table avant l'entraînement pratique.

15. La structure de C2 existe déjà puisque les ESN suivent essentiellement le modèle de MLU en garnison. Il faut maintenant planifier la manière dont les ESN peuvent passer à un modèle de MILU en cas d'application de l'article 5 et fonctionner comme unités fonctionnelles de maintien en puissance de deuxième ligne, que ce soit à partir du Camp Adazi ou de l'extérieur.

RECOMMANDATIONS

16. Afin de maintenir les fonctions DÉTECTION, PROTECTION et ACTION du GT PAR, la fonction MAINTIEN EN PUISSANCE doit être améliorée pour assurer le maintien en puissance de deuxième ligne du GT en cas d'application de l'article 5. Les recommandations suivantes reposent sur les renseignements et la discussion ci-dessus :

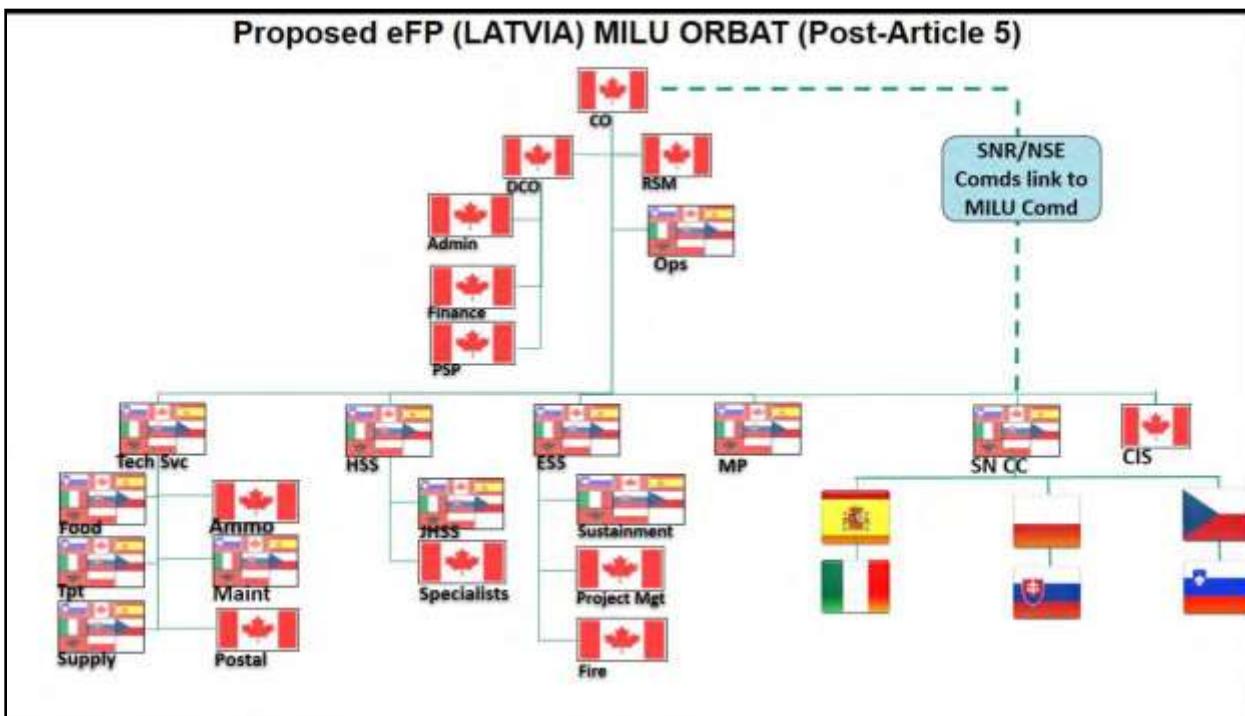
- a. C2 et structure. L'annexe A fournit un ORBAT recommandé pour une MILU PAR (LETONIE) et décrit les principales capacités de chaque ESN. Il est recommandé que, en cas d'application de l'article 5, les ESN fusionnent et adoptent une structure de commandement de MILU. Les ESN des pays envoyeurs passeraient sous l'OPCON du commandant de l'ESN canadien. La création

d'autorités officielles de C2 n'est pas essentielle à ce stade et peut être problématique, car la majorité des ESN ne sont pas déclarés.

- b. **Planification et préparation.** Prenant cela comme un état initial, le commandant de l'ESN canadien peut communiquer l'idée d'une MILU PAR (LETONIE) aux divers hauts représentants nationaux des pays envoyeurs ou aux commandants d'ESN. Une fois un consensus atteint parmi les dirigeants des pays envoyeurs, le cadre de planification peut être mis en place pour orienter et guider le processus de planification multinationale. Les ESN des pays envoyeurs devront arriver à la conférence de planification initiale avec une liste de ressources qu'ils peuvent offrir (p. ex. personnel, véhicules, etc.), leurs lacunes (p. ex. besoin de transport pour 20 personnes), et leurs chiffres de planification du transport (p. ex. le nombre de conteneurs multimodaux/camions d'équipement/fournitures dont ils ont besoin pour se déployer). L'avis du GT est aussi important et, au minimum, les S4 des pays envoyeurs devraient être inclus dans le processus de planification.
- c. **Entraînement.** Comme les ESN n'ont pas pratiqué leur déploiement à partir du Camp Adazi, les répétitions seront essentielles pour les soldats et les commandants d'ESN. La répétition de la mobilisation et de la relocalisation des ESN fera aussi ressortir les frictions et les lacunes du plan et permettra des ajustements au besoin. La répétition de ce processus tout en conservant le soutien « de vie réelle » en garnison sera très difficile.
- d. **Communication.** Les ESN des pays envoyeurs peuvent communiquer avec leur chaîne de commandement nationale en tout temps pour assurer la transparence envers les QG supérieurs. Cependant, une fois que la MILU PAR (LETONIE) a un plan intégré et que la répétition de ce dernier est terminée, une coordination avec la 1BIM devra avoir lieu. Cela assurera la transparence envers la 1BIM, maximisera les occasions de soutien mutuel et aidera au développement de mesures de coordination.

Annexe : A. ORBAT et capacités de la MILU PAR (LETONIE)

ANNEXE A : ORBAT ET CAPACITÉS PROPOSÉS DE LA MILU PAR (LETONIE)



Proposed eFP (LATVIA) MILU Potential Capabilities (Post-Article 5)	
	<ul style="list-style-type: none"> - HQ: C2 element, Orderly Room, Postal, Contracting, BG RQ - Role 2 Medical Treatment Facility (Potentially Role 3) - Construction Engineers - Mobile Kitchens - 2nd Line Maint Crew and Mat Techs - CIS Sqn
	<ul style="list-style-type: none"> - HQ: C2 element, clerks, contracting - Maint PI (1x crane, 17x M240 Caro, 2x 2K Forklift) - Supply PI (5x Cargo, 2x Water POD, 2x M-548, 3x Forklift) - Tn PI (1x HET, 1x minibus, 7x PLS, 2x M-250 Cargo)
	<ul style="list-style-type: none"> - Maint and Recovery PI (2x HET, 1x HIAB, 1x Med Forklift, 1x Bridge) - Tn PI (4x Med Cargo, 1x 26000L FAR, 1x Water POD, 6x PLS, 1x Minibus)
	<ul style="list-style-type: none"> - Maint PI (1x HET, 1x HIAB, 4x MRT, 1x Battery truck) - Supply PI: (1x 4500L FAR, 1x HIAB, 1x Water POD, 1x forklift)
	<ul style="list-style-type: none"> - HQ: C2 - CS PI (4x PLS, 1x MRT, 2x Forklift, 1x 11000L Fuel trailer)
	<ul style="list-style-type: none"> - Tn PI (7x PLS, 2x Cargo) - Tn PI: 2x Dump trucks, 2x Flatbed trailers
Capabilities Summary (approx.):	
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Manning:</u> Approx 380x pers - <u>Vehicle Lift:</u> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Cargo:</u> 30 x Cargo trucks - <u>Pers:</u> Approx 600 (20pers/truck and civilian pattern) - <u>PLS:</u> 24x PLS Trucks - <u>HETs:</u> 7 - <u>POL:</u> 41,500L - <u>Water:</u> 40,000L - <u>Comms:</u> Secure voice and data through CAN CIS Sqn and ESP NSE HQ 	
<small>*All personnel and vehicles numbers are based on total numbers of NSE holdings, they do not reflect detachments to the BG.</small>	

BIBLIOGRAPHIE

Atlantic Council. « US must remain committed to NATO and the Baltic States ». Dernière mise à jour le 8 septembre 2020, <https://www.atlanticcouncil.org/blogs/new-atlanticist/us-must-remain-committed-to-nato-and-the-baltic-states/>.

Canada. Ministère de la Défense nationale. B-GL-005-400/FP-002, *Publication interarmées des Forces canadiennes 4-0, Soutien, 1^{re} édition*. Ottawa, MDN Canada, 2016.

Canada. Ministère de la Défense nationale. *Note de doctrine interarmées 02-2014, Commandement et contrôle des opérations interarmées*. Ottawa, MDN Canada, 2014.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. « NATO Air Power: Learning from the Past – Looking to the Future ». Dernière mise à jour le 12 décembre 2013, https://www.nato.int/cps/fr/natohq/opinions_105917.htm?selectedLocale=fr.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. « Le plan d'action “réactivité” de l'OTAN ». Dernière mise à jour en juillet 2016, https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_2016_07/20160627_1607-factsheet-rap-fr.pdf.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. « Le plan d'action “réactivité” ». Dernière mise à jour le 23 mars 2020, https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_119353.htm.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. « Le Traité de l'Atlantique Nord ». Dernière mise à jour le 10 avril 2019, https://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_17120.htm.

Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe. « NATO RESPONSE FORCE ». Dernière mise à jour en avril 2018, <https://shape.nato.int/nato-response-force--very-high-readiness-joint-task-force>.

Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe. « PRESENT STRUCTURE ». Dernière consultation le 31 janvier 2021, <https://shape.nato.int/efp/efp/present-structure>.

Le Gardien. « Opération REASSURANCE : le rôle de l'Élément de soutien national du Canada dans le cadre de la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie ». Dernière consultation le 31 janvier 2021, <https://infog.ca/fr/operation-reassurance-le-role-de-llement-de-soutien-national-du-canada-dans-le-cadre-de-la-presence-avancee-renforcee-de-lotan-en-lettonie/>.

United States of America. Department of Defense. Joint Publication 3-16, *Multinational Operations*. Washington D.C.: DOD USA, 1^{er} mars 2019.